

INFORMATION AUX FAMILLES SUR LE TELEPAIEMENT

A compter du 1er avril 2022, les frais de demi pension et de pension peuvent être payés par télépaiement. Pour les familles, les avantages sont nombreux :

- Confort :

- Gain de temps par un mode de paiement adapté aux usages actuels.
- Connexion sécurisée avec login/mot de passe (une par enfant ou possibilité de faire un regroupement sur un même compte si le parent a plusieurs enfants scolarisés dans des EPLE différents mais situés dans la même académie).

- Visibilité :

- Visualisation de toutes ses créances (un ou plusieurs enfants).
- Visualisation des dates d'échéance.
- Possibilité de dialogue avec l'agent comptable sur une adresse mail dédiée.

- Souplesse :

- Choix de la créance à régler, conformément à la réglementation.
- Paiements modulables, immédiats, paiement partiel ou paiement en totalité de la créance.
- Retour immédiat du ticket de paiement.
- Historique des paiements visibles par la famille.

Connexion sur le portail EduConnect : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Votre identifiant et mot de passe sont accessibles directement sur le portail.

Nous contacter:

Service gestion : 04 72 90 08 90

intendant.0690094c@ac-lyon.fr



J'accède aux services en ligne des établissements scolaires

J'accède à mes services avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect?](#)

OU

J'utilise mes identifiants Éducation Nationale

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#)

[Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

[Assistance](#)

[Mentions légales](#)

